

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Le journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ABONNEMENT :
 Pour Roubaix : 18 fr. par an,
 — 10 fr. pour six mois,
 — 6 fr. pour trois mois.
 Pour le dehors, les frais de poste en plus.
 Un numéro : 25 centimes.

Bureau du Journal, 20, rue Neuve,
 A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le Journal de Roubaix paraissent le Dimanche dans le Journal d'Annonces qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 28 avril.

Moniteur du 26 avril

PARTIE NON OFFICIELLE.

On écrit de Nice, par le télégraphe :
 25 avril, 5 h. 50 m. du soir.

Le recensement général des votes dans l'arrondissement de Nice donne les résultats suivants :

Electeurs inscrits.	30,706
Votants.	25,933
Oui.	23,743
Non.	160
Bulletins nuls.	30

Ce recensement ne comprend pas le vote des 2,500 militaires qui sont sous les drapeaux.

On lit dans le Constitutionnel :

Le corps législatif a reçu une communication, dans sa séance du 23, du rapport présenté par M. Pouyer-Quertier, au nom de la commission chargée d'examiner le projet de loi concernant le tarif des laines, des cotons et autres matières premières.

D'après ce rapport, nous voyons que le projet de loi a subi, d'accord avec la commission et le Conseil d'Etat, quel ques modifications. Nous croyons utile de les indiquer.

Le projet de loi fixait à 5 fr. le tarif des laines en masse venant par mer, par navires étrangers, et de celles venant par terre, de provenance autre que des pays d'Europe.

Ce tarif est maintenant abaissé à 3 fr. Le tarif primitivement fixé pour l'indigo était de 10 fr. par navires français venant d'ailleurs que de l'Inde et des autres pays où il est récolté, et de 15 fr. par navires étrangers.

Ces droits sont maintenant élevés à 25 fr. et à 28 fr.

Le projet de loi primitif ne contenait, dans son article 2, aucune disposition pour les tissus de laine foulée. La nouvelle rédaction porte que les primes actuellement accordées continueront d'être appliquées, à dater de l'exécution de la

nouvelle loi, pendant cinq mois, aux tissus de laine foulée.

La dernière modification porte sur l'article 3, qui est ainsi rédigé : « Les sommes portées au budget de 1860 pour être appliquées au rachat de la dette consolidée, conformément à loi du 10 juin 1833, cesseront d'avoir cet emploi à partir de la promulgation de la présente loi. »

La loi sera exécutoire à partir du 5 mai. »

Le gouvernement anglais vient de nommer une commission qui se rendra à Paris pour concerter avec le gouvernement français certaines mesures concernant la mise à exécution du Traité de commerce récemment conclu. Cette commission se compose de MM. Richard Cobden, Ogilvie, de l'administration des douanes, et Mallet, membre du Board of trade. Avant leur départ, les commissaires conféreront avec les délégués des Chambres de commerce du Royaume-Uni.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX.

Résumé de la séance du 25 avril 1860

MEMBRES PRÉSENTS : MM. Tiers-Bonte, président ; Boissière Achille, Debuchy Edouard, Delattre Edouard, Delattre Henri, Dellebecq-Desfontaines, Descat Constantin, Dubar-Delespaul, Ducatteau Jean-Baptiste, Duthoit François, Ernoult-Bayart, Flipo Louis, Frasez François, Godefroy Constant, Lagache Julien, Lefebvre-Hennart, Lefebvre Guillaume, Motte-Bredart, Piat César, Renaux-Lemerle, Roussel-Dazin, Watine Louis, Wibaux Achille.

ABSENTS : MM. Delannoy Pierre, Delerue-Dazin, Dupire Pierre.

1° Le Conseil vote la suppression de l'article 9 de la convention faite entre les villes de Roubaix et de Tourcoing pour l'établissement d'une distribution d'eau de la Lys (ancien article 17 du cahier des charges)

2° Vote d'un crédit de 400 fr. pour la publication du 2^e volume de l'Histoire de Roubaix.

3° Adoption d'un chapitre additionnel aux statuts de la Condition publique, relatif au conditionnement des cotons, et d'un projet de règlement pour le même établissement.

4° Communication relative à un projet de pavage des accotements sur une partie de la route de Mouveaux.

(Communiqué).

L'administration du chemin de fer du Nord vient de publier les tableaux des heures de départ et d'arrivée des trains à partir du 1^{er} mai.

On peut se procurer dès aujourd'hui, au bureau de ce journal, l'Indicateur des trains du chemin de fer du Nord.

M. le ministre des travaux publics vient d'ordonner d'extraire des projets qui lui ont été présentés, tout ce qui se rattache à la création, dans le port de Dunkerque, d'un nouveau bassin communiquant avec les bassins actuels du commerce et de la marine. Ce bassin permettra l'accès des navires d'un grand tirant d'eau.

Le projet, qui comporte une dépense d'environ neuf millions, sera très prochainement soumis à une enquête, et recevra promptement son exécution.

Cette grande entreprise intéresse au plus haut point non-seulement la ville de Dunkerque, mais aussi et surtout et l'industrie et le commerce de notre département.

On lit dans le Journal d'Agriculture pratique :

La situation des récoltes en terre ne présente rien qui puisse faire concevoir des appréhensions. Les colzas seuls ont beaucoup souffert, on a dû retourner des champs dont les gelées avaient détruit le plant. Mais les travaux du printemps sont partout en retard d'un mois environ ; on a semé les avoines en avril seulement ; on laboure pour les racines. Les arbres à fruit se mettent à peine en fleur. La vigne est encore dans un repos presque complet. En général, les agriculteurs aiment mieux les années tardives que les années précoces. »

Au marché aux grains de Lille, de mercredi, il n'y a pas eu de changement dans les prix.

On lit dans le Courrier du Havre du 26 :

« On prétend que lorsque la pluie tombe le jour de Saint-Marc, il doit pleuvoir encore pendant 40 jours ; cette perspective n'est rien moins qu'attrayante ; cependant, nous avons lieu d'espérer que cette prédiction ne se réalisera pas cette fois, car nous sommes au lendemain de ce jour décisif, et, après un ouragan des plus violents du nord-est qui a régné cette nuit sur notre ville, le soleil luit aujourd'hui de tout son éclat. »

On lit dans le Cosmos du 20 avril courant :

« Pour conjurer la disparition de l'argent, on était, dit-on, sur le point de retirer de la circulation et de refondre les monnaies d'argent actuel, pour fabriquer une nouvelle monnaie d'argent à titre plus bas, ou n'ayant pas la valeur intrinsèque indiquée par sa valeur nominale, lorsqu'une grande nouvelle, éclatant tout à coup sur Paris et Londres, a tout fait suspendre. Cette nouvelle est la découverte en Californie d'un gisement de minerais d'argent cent fois plus riche que tous les minerais connus. On donne en kilomètres la longueur et la largeur très-grandes du terrain artésien ; on donne en mètres sa profondeur considérable ; on affirme que la proportion d'argent est d'au moins 25 pour cent ; que chaque tonne de minerai contient, par conséquent, 50,000 francs d'argent ; qu'elle s'est déjà vendue sur la place de Londres 25,000 francs. On assure que le travail du minerai et l'extraction sont très-faciles ; que toutes les grandes maisons financières de l'Europe se sont réunies pour l'exploitation, et que quelques mois, quelques années au plus suffiront pour combler le vide d'argent qui se fait sentir depuis longtemps sur le continent, et ramener à des conditions normales le rapport de la valeur de l'argent à celle de l'or. Nous n'entrerons pas aujourd'hui dans plus de détails ; nous ne citerons même aucun chiffre autre que celui de la

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 28 AVRIL 1860.

N° 4

MESMER

PAR L. MUHLBACH.

III. LE PREMIER JOUR DE LA LUMIÈRE. (Suite).

— Un cas comme celui-ci demande les plus mûres réflexions, dit le docteur Ingenhaus. Il est impossible de décider en un jour un fait d'une importance si grave.

— Mais messieurs, s'écria le comte en riant, il est au moins incontestable que mademoiselle de Paradies n'est plus aveugle et que Mesmer l'a opérée sans lancette, sans médicament, et rien qu'avec sa main seule. Je cours chez l'impératrice, ajouta-t-il en les saluant, et il s'éloigna.

— Une fois cette nouvelle parvenue au palais, murmura le professeur Barth, on ne parlera plus aujourd'hui à la cour que du merveilleux docteur Mesmer.

— Et nous, que ferons-nous ? demanda le père Hell en fixant sur ses amis ses petits yeux rusés.

* Reproduction interdite.

— En effet, Barth, qu'allons-nous faire ? dit Ingenhaus.

Barth resta d'abord muet. Ce ne fut que dans la rue et à quelque distance de la maison, que, s'arrêtant tout à coup, il posa lourdement les mains sur les épaules de ses deux amis, et répéta :

— Ce que nous ferons ? demandez-vous.

— Eh bien ? dit le docteur Ingenhaus. Ferons-nous l'aveu que cet homme a remporté la victoire sur nous ?

— Souffrirons-nous, ajouta le père Hell, qu'il renverse d'un hardi coup de main toutes les lois de la science et de l'expérience, et substitue une doctrine toute nouvelle et ridicule à celle qui est consacrée depuis des siècles ? N'ose-t-il pas prétendre qu'il a trouvé le magnétisme animal dans les étoiles, et que, ce que nul astronome n'a encore découvert, les planètes ont une influence directe sur le monde et les hommes ?

— Et enfin, reprit Ingenhaus avec un dépit concentré, ne m'a-t-il pas soutenu effrontément, à moi qui ai consacré toute ma vie au traitement des maladies nerveuses, que le magnétisme animal peut seul les guérir ? Et depuis lors tous mes malades me quittent et courent, comme des insensés, auprès de ce charlatan qui leur promet de les guérir rien qu'en les touchant de la main, et, dans leur folie, ils lui payent les horribles oracles qu'ils ont coutume de partager entre nous et les pharmaciens.

— Il ruinera l'astronomie, la médecine et la pharmacie, s'il remporte la victoire, dit solennellement le professeur Barth ; c'est sur nous qu'il porte la main en attaquant la science, dont nous sommes les représentants. Si nous ne prenons nos mesures, la science est perdue, nos

chaires renversées et notre pratique et notre réputation anéanties.

— Que faire ? s'écrièrent ses deux interlocuteurs.

— Taxer de comédie la scène à laquelle nous venons d'assister, dit Barth. Thérèse de Paradies est restée aveugle, et ce que nous venons de voir n'était qu'une farce préparée d'avance, rien de plus.

— Malheureusement, digne ami, vous nous avez rendu ce moyen impossible par l'enthousiasme avec lequel vous vous êtes écrié qu'elle avait recouvré la vue.

— Vous n'avez donc pas remarqué avec qu'elle ironie j'ai prononcé ces malheureuses paroles ? Je me railais du charlatan, voilà tout ! L'âne a pris pour une vérité ce qui n'était qu'une raillerie !

— Tous les assistants ont pris votre exclamation au sérieux, dit le père Hell en poussant un soupir. On croira difficilement à vos protestations tardives.

— Aujourd'hui et demain c'est possible ; mais après-demain on y ajoutera foi, répliqua le professeur avec fierté. Si nous, médecins et hommes de science, nous nous unissons en phalange serrée pour nous élever contre cet homme, nous réussirons bien à le vaincre. Il nous faut le combattre et le flétrir comme un charlatan ; notre propre conservation l'exige, car autrement il nous ruinera tous. Thérèse de Paradies est aveugle, et, dans l'intérêt de la science, il est nécessaire qu'elle le demeure ; on trouvera bien moyen de prouver qu'elle l'est encore et que les bons et crédules Viennois se sont laissé duper par un ours ! Venez, nous conviendrons, dans mon cabinet, des détails de l'exécution.

Tandis que les trois adversaires de Mesmer

méditaient leurs plans funestes, on s'empressait, dans le salon de M. de Paradies, de se faire présenter à Thérèse pour la féliciter de sa guérison.

Thérèse, étendue sur le divan, pâle et immobile, regardait avec un triste sourire ces visages étrangers et tressaillait quand on lui disait :

— Voilà l'amie que tu aimes tant ! Voilà l'amie qui t'a si souvent abrégé le temps par d'amusantes histoires !

Elle fermait alors les yeux en disant :
 — Parlez-moi, afin que je vous reconnaisse à votre voix et que je m'accoutume peu à peu à vos visages ! Parlez-moi pour que mon cœur apprenne à mes yeux à vous aimer !

Mais tout à coup une de ses amies s'étant présentée devant elle, Thérèse partit d'un éclat de rire :

— Qu'elle drôle de chose porte-t-elle donc sur la tête ? demanda-t-elle.

— Eh bien, lui dit sa mère, c'est la frisure que tu aimes tant. C'est une coiffure à la Maignon.

— En effet, reprit-elle avec tristesse en portant avec effroi ses deux mains à sa tête, je suis aussi affublée de cette vilaine et ridicule chose ; mère, je ne veux plus, à l'avenir, de cette frisure.

— Mais, mon enfant, c'est la dernière mode ; il faut bien t'y conformer, car tout ce qui est à la mode est beau.

— Je ne m'y conformerai pas, dit Thérèse en secouant lentement la tête. Maintenant que je vois, je ne consulterai plus la mode, et ne porterai que ce qui est gracieux et naturel. Mais je viens de faire connaissance avec les hommes et les animaux, faites-moi connaître aussi la nature et le ciel. Mon médecin, qui m'a donné la